

## **RAPPORT SUR LE BUDGET 2011**

Pour rappel, le budget communal traduit en chiffre les intentions politiques que la majorité se propose de réaliser durant l'année 2011. Les montants prévus aux différents postes budgétaires par le collège communal représentent le crédit maximum autorisé pour tel ou tel poste.

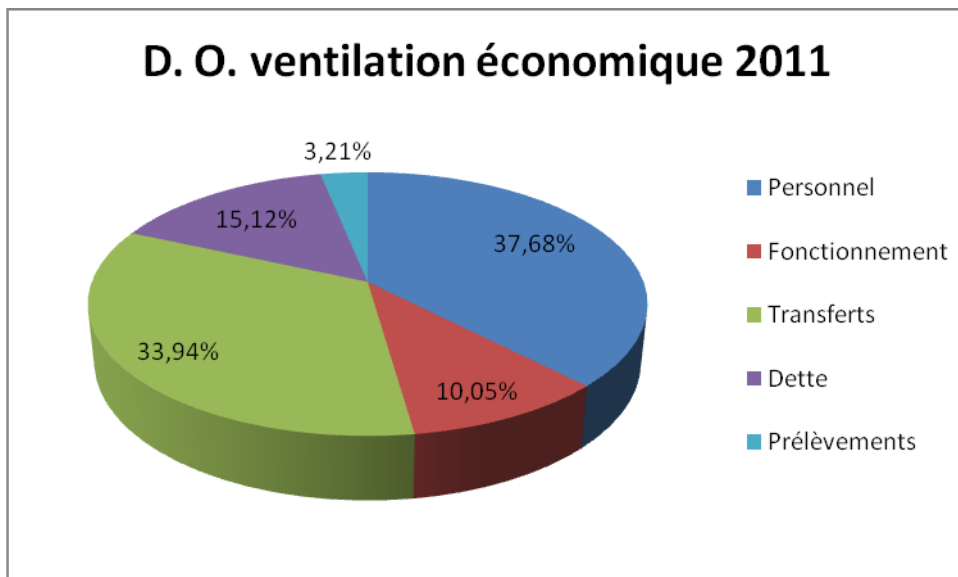
Il y a lieu de retenir prioritairement :

### **AU SERVICE ORDINAIRE**

Le budget 2011 présente un boni de 1.506.496,76€. Ce boni se compose d'une part du boni des exercices antérieurs pour un montant de 2.074.703,47€ et d'autre part du mali de 568.206,71€ à l'exercice propre.

**Pour ce qui concerne les dépenses ordinaires** (c-à-d les dépenses courantes de la commune):

Le total des dépenses ordinaires passe de 11.789.639,84 en 2010 à 12.873.630,35 en 2011 (+9,19%).



#### **Dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel occupent la part prépondérante des dépenses totales du budget (37,68% contre 38,64% en 2010). Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en moyenne des dépenses de personnel qui représentent 41,7% de leurs dépenses totales. Elles augmentent de 295.655,07€ en passant à 4.851.065,14€ en 2011.

Les dépenses de personnel du service Travaux présentent une augmentation de 140.000€ et les dépenses relatives à l'administration générale augmentent de plus 90.000€.

L'octroi de la prime de fin d'année à concurrence de 20% augmente les dépenses de personnel de 25.000€. Le solde provient de l'indexation de 2,33% de l'ensemble des salaires du personnel.

### Les dépenses de fonctionnement :

Nous enregistrons une diminution des dépenses de fonctionnement de 84.035,16€ par rapport à la dernière modification budgétaire de 2010. Nous passons à 1.293.407,15 € en 2011 (10,05% des dépenses totales du budget). Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en moyenne des dépenses de fonctionnement qui représentent 17,6% de leurs dépenses totales.

Depuis plusieurs années, grâce à une gestion budgétaire rigoureuse, nous maîtrisons nos dépenses de fonctionnement tout en assurant la continuité et la qualité des services rendus aux citoyens.

### Les dépenses de transferts

Les dépenses de transferts représentent une part importante des dépenses totales du budget. Elles augmentent de 153.204,77€ et passent à 4.368.844,19€ en 2011 (35,76% des dépenses totales du budget contre 33,94% en 2010). Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en moyenne des dépenses de transferts qui représentent 27,6% de leurs dépenses totales.

Depuis la réforme des polices, le poste « transferts » a connu une forte augmentation. La création des zones de police a entraîné en 2003, un glissement depuis les postes « personnel » et « fonctionnement » vers le poste « transfert ». Depuis cette année, il y a également un glissement du même type pour le Centre d'Initiative Local et le Centre Culturel.

La réforme des services incendies entraînera certainement une augmentation du poste « transferts » en 2012.

Les principaux postes concernés par cette majoration sont la zone de police (+171.000€ par rapport à 2010) et le service incendie (+ 8.596 € par rapport à 2010).

La contribution aux charges de fonctionnement du CPAS (1.336.439,73€) reste pour sa part inchangée.

### Les dépenses de dette

Les dépenses de dette augmentent de 322.345,67€. Nous passons de 1.624.664,45€ (13,78% des dépenses totales du budget) en 2010 à 1.947.010,12 € en 2011 (15,12% des dépenses totales). Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en moyenne des dépenses de dette qui s'élèvent à 13% de leurs dépenses totales).

Ce montant comprend :

1. les amortissements du capital et intérêts des emprunts déjà contractés et qui sont à charge de l'administration pour 1.660.940€ ;
2. la charge d'emprunts déjà contractés et qui sont à charge de l'autorité subventionnante pour 57.838,13€ ;
3. le montant estimé, destiné à couvrir le déficit du compte 2011 de la Régie Communale Autonome pour 140.000€ ;
4. les charges d'emprunt à contracter pour les investissements prévus en 2011 (+-88000€).

Dépenses de prélèvement

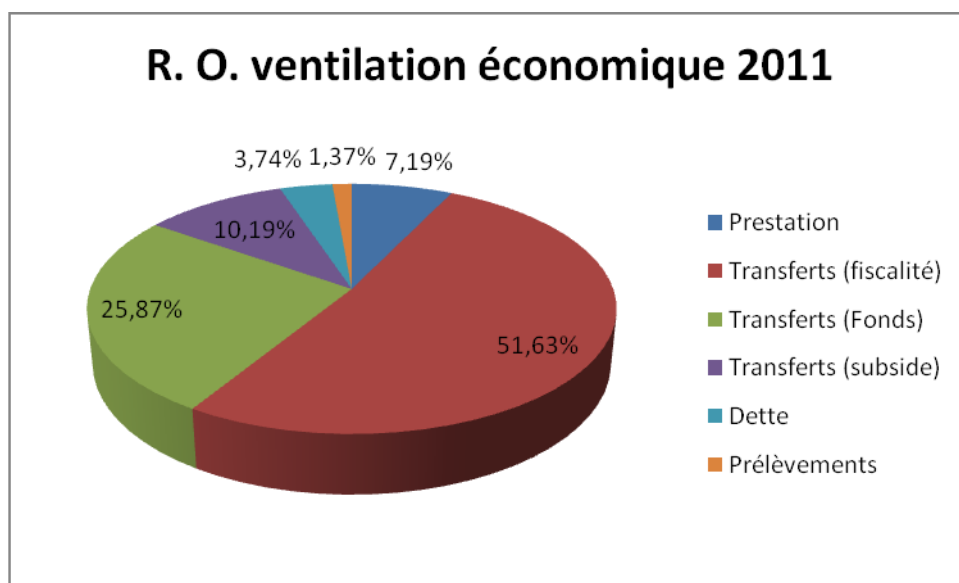
Les dépenses de prélèvement représentent 3,21% des dépenses totales du budget (0,14% contre 3,10% en 2011. Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en des dépenses de Prélèvement qui représentent 0,1% de leurs dépenses totales).

Les dépenses de prélèvement de 2011 comprennent le montant prévu pour couvrir les pensions des mandataires (17.303,75€) et la provision d'un montant de 396.000,00€, équivalent à la récupération de la TVA sur la construction de l'unité de biométhanisation afin de ne pas fausser le résultat à l'exercice propre. Cette provision devra permettre de couvrir les frais futurs d'exploitation.

**Pour ce qui concerne les recettes ordinaires :**

Afin d'être à même de réaliser ses différentes missions et de subvenir aux diverses dépenses qui découlent de celles-ci, la commune perçoit différents types de recettes.

Le total des recettes ordinaires passe de 11.837.727,63 € en 2010 à 12.305.423,64 € en 2011 (+3.95%).



**Recettes de prestations**

Les recettes de prestations sont en augmentation. De 371.439,14 € à la dernière modification budgétaire de 2010, elles passent à 885.010,23€ en 2011. Elles représentent 7,19% des recettes totales du budget (Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en moyenne des recettes de prestations qui représentent 6,1% de leurs recettes totales).

Cette augmentation de près de 514.000€ s'explique par :

- la récupération de la TVA sur la construction de l'unité de biométhanisation de 396.000,00 ;
- la création d'une rétrocession redevance nuisance de 23.078,52 en 2011 (redevance pour les nuisances créées par le charroi qui amène les tonnes à traiter vers l'incinérateur pour les communes affiliées à l'ICDI. cette redevance résulte de la mise en place en 2011 de la nouvelle clé de répartition des charges pour les communes affiliées à l'ICDI).
- la création d'une redevance pour l'occupation du domaine public par le gestionnaire du réseau gazier (71.751,00 €) ;
- l'augmentation du produit des redevances pour l'occupation du domaine public par le gestionnaire du réseau d'électricité (+3.750€) ;
- l'augmentation du produit concessions cimetières + colombarium (+6.250€) ;

Dominique GRENIER  
Echevin des Finances

- le produit de la vente de coupes de bois sur pied de 3.500,00€ ;
- l'augmentation du produit et récupération plaine de jeux (+5.000€) ;
- l'augmentation des produits relatifs aux activités 3ème âge (+ 6.500€).

### **Recettes de transferts**

Au niveau global, les recettes de transferts sont en diminution de près de 220.000 €. Elles se chiffrent à 10.790.996,21 en 2011.

Ces recettes de « transferts » représentent pratiquement 88% des recettes totales (Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en moyenne des recettes de transferts qui représentent 87% des recettes totales).

- 51,63% provient de la fiscalité. La fiscalité est constituée pour près de 70% par les taxes additionnelles ;
- 25,87% provient du Fonds des communes et d'autres fonds<sup>1</sup>
- 10,19% provient de subsides.

Cette diminution des recettes de transferts s'expliquent par les éléments suivants :

- la compensation pour la suppression de la force motrice Plan MARHALL de 297.454,36 elle passe à 17.367,78 (-280.000€) ;
- la taxe additionnelle au précompte immobilier qui passe de 2.341.782,36 € en 2010 à 2.151.010,68 € en 2011 (-190.772€) ;
- la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques qui passe de 2.124.076,54€ en 2010 à 2.075.703,75 € en 2011 (- 48.373 €).

Elle est cependant atténuée par la perception de recettes de transferts supplémentaires :

- le fonds des communes augmente de 98.620,23€ ;
- la taxe sur l'enlèvement immondices-résidus ménagers augmente de 40.238,48 €.

### **Recettes de dettes**

Les recettes de dettes augmentent de 4.700€. Elles atteignent 460.286,35€ en 2011 et représentent 3,74% des recettes totales du budget (Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en moyenne des recettes de dettes qui représentent 5,2% de leurs recettes totales)

Ceci s'explique par l'augmentation de 12.800€ des dividendes des participations dans les intercommunales (gaz, électricité). Mais la chute des taux d'intérêts sur le compte courant et sur le compte de placement vient diminuer ce poste de 8.000 €.

---

<sup>1</sup> AIDE EXCEPTIONNELLE RECONSTRUCTION DES HALLS 85.191,16€

### **Recettes de prélèvements**

Les recettes de prélèvement augmentent de 169.130,85€. Elles représentent 1,37% des recettes totales du budget (Selon DEXIA : pour leurs budgets 2009, les communes wallonnes ont en moyenne des recettes de prélèvements qui représentent 1,6% de leurs recettes totales).

Cette augmentation provient de l'utilisation d'une partie de la provision pour les charges à venir de dépenses de personnel (50.000€ sur les 150.000€) et du montant de 119.130,85€ qui représente le solde de la provision pour la charge relative au déficit de la Régie Communale Autonome.

### **AU SERVICE EXTRAORDINAIRE**

Le résultat global (ex 2011 + ex antérieurs) présente un boni de 2.548.394,97 € à l'extraordinaire.

Les investissements prévus en 2011 s'élèvent à 6.358.235,41 €.

Un montant de 5.447.500,00 € sera subsidié et le solde de 910.735,41€ qui représente la part assumée par la commune sera financée d'une part par un recours à l'emprunt de 246.735,41€ et d'autre part par des recettes de ventes pour 354.000 € (les bâtiments situés Rue du centre, 83 à Aiseau et rue Joseph Wauters n°25 à Roselies, les terrains rue du Faubourg à Aiseau et rue Grande à Presles). Ces recettes de ventes permettent la stabilisation de la dette communale.

Le solde correspond à la récupération de la TVA sur la construction de l'unité de biométhanisation.

*Quelques exemples d'investissement :*

- *acquisition sites "sar" entité (300.000,00 €) ;*
- *travaux assainissement sites "sar" entité (600.000,00 €) ;*
- *équipement terrains chemin des glaceries à Menonry Aiseau (250.000,00 €) ;*
- *honoraires pour étude d'assainissement du sar/ch 142 « émaillerie paitre Bbruyere » (25.000€)*
- *amélioration de voirie, égouttage et aménagements sécurité et convivialité de la rue des lorrains à Pont-de-Loup p.t. 2010-2012 (820.000,00 €)*
- *entretien extraordinaire de voiries - droit de tirage 2010-2012 (245.000,00€)*
- *construction infrastructure biométhanisation (3.500.000,00€)*
- *création voirie infrastructure biométhanisation (460.000,00€)*

## EN CONCLUSION

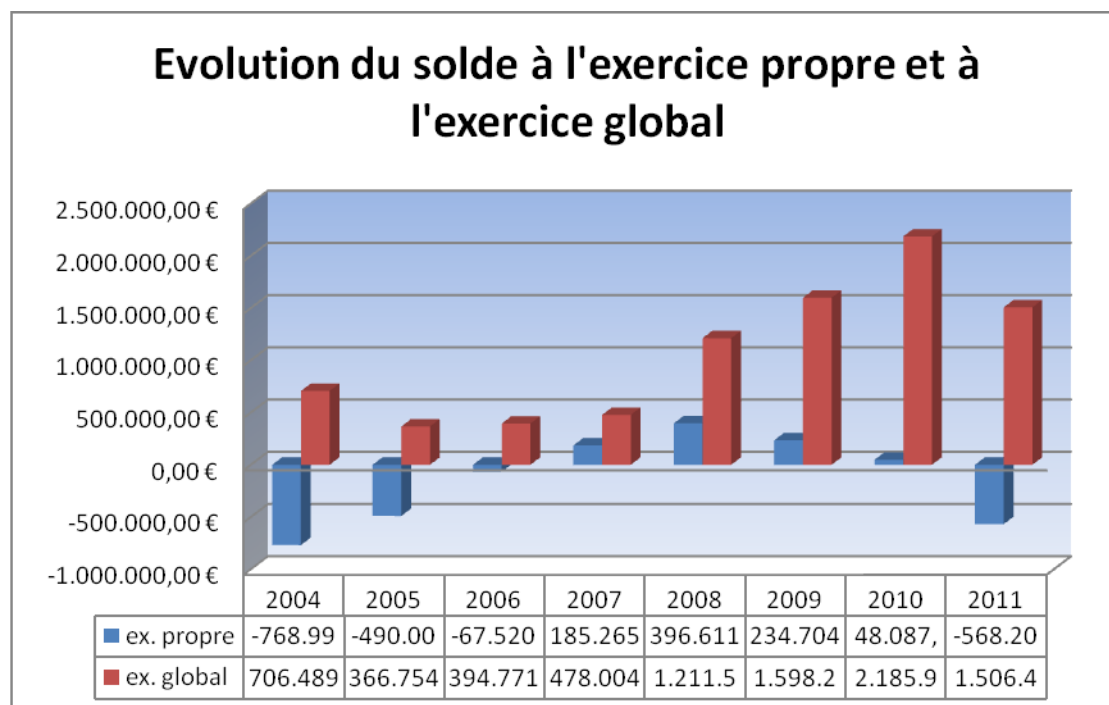
La compression des recettes et l'augmentation des dépenses auxquelles la commune est aujourd'hui confrontée suite à la crise financière, nous contraint à limiter nos dépenses afin d'éviter tout dérapage budgétaire. Le décalage, qui existe entre l'année d'enrôlement et l'année à laquelle se rapportent les revenus, fait qu'il s'écoule environ 2 ans entre l'effet d'un contexte économique changeant et son impact sur les recettes communales. Ainsi, les effets de la crise financière et économique de 2008-2009 sur les recettes fiscales commencent à se faire sentir sur ce budget 2011.

A l'ordinaire, les différents postes budgétaires ont été établis par le collège communal avec pour objectif que toute augmentation de dépense doit être compensée par la diminution d'une autre dépense ou par l'augmentation d'une recette.

A l'extraordinaire, c.à.d. du côté des investissements, notre objectif est de stabiliser la dette.

Pour le réaliser, il sera nécessaire :

1. d'achever les projets valorisables pour la commune à savoir l'assainissement des SAR de l'entité et la construction de l'unité de biométhanisation ;
2. de garantir les missions de remises en état et d'entretien des voiries communales.



Dominique GRENIER  
Echevin des Finances

Malgré nos efforts financiers, le budget communal 2011 présente à l'exercice propre un mali à l'ordinaire de 568.206,71€.

En effet, ce mali s'explique principalement par 2 facteurs indépendants de notre gestion budgétaire communale :

1. La nouvelle méthode de calcul liée à la non-perception des compensations "Plan Marshall" de la taxe sur la force motrice décidée par la Région Wallonne. Elle pèse lourdement sur le budget (moins 280.000€ de recettes);
2. Le retour à la norme KUL pour la fixation des dotations communales à la zone de police entraîne une augmentation des dépenses de 171.000€.

Cependant depuis l'exercice 2007, notre gestion a permis de dégager chaque année un boni à l'ordinaire. Le cumul de ces 4 années de boni nous permet donc de combler le mali 2011 au résultat global et d'obtenir un boni de 1.506.496,76 €.